



République Française

Département de l'Allier

Commune de Saint Ennemond

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2021

### Conseillers présents:

Lydie Pérot-Clavel, Maire

Nicolas Chenuet, Jean-François Désiré, Aurore Delost, Valérie Descoins, Luc de Dreuille, Cédric Henriot, Anthony Jacquelin, Richard Lafort, Franck Morizot, Aurore Tabaran, David Vallet, Alexandre Varignier, Sylvie Véniat.

**Excusés:** Adam Giraud qui a donné pouvoir Anthony Jacquelin  
Valérie Descoins

Le secrétaire de la séance est **Cédric Henriot**.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 19h

Le maire demande aux membres du conseil municipal s'ils acceptent d'ajouter à l'ordre du jour un point de dernière minute:

- Renouvellement de dérogations des rythmes scolaires des écoles publiques pour 2021

### I - Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 01/12/2020

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil municipal.

### II - Approbation de la Convention Assistance informatique support Technique avec l'ATDA

Lecture de la convention qui sera jointe au compte rendu.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres approuve la convention Assistance informatique support Technique avec l'ATDA et autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

### III Approbation de la Convention Assistance informatique mise à disposition d'un dispositif de télétransmission S2LOW@ctes avec l'ATDA

Lecture de la convention qui sera jointe au compte rendu.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres approuve *ou* la convention Assistance informatique mise à disposition d'un dispositif de télétransmission S2LOW@ctes avec l'ATDA et autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

### IV Approbation des projets 2021

Anthony Jacquelin présente les travaux prévus les années précédentes qui restent à réaliser:

- Isolation de la salle des fêtes par l'entreprise ROYER

TRAVAUX	COUT	SUBVENTIONS
Face arrière	42 238.20€	Subvention de la région: 30% = 22936,35€
Pignon droit	18 223.20€	Subvention de la DETR: 30% = 22936,35€
total	91 745.40€	Subvention de Moulins Communauté: 20% = 15290,9€ 61 163,60€
Reste à charge de la Commune : 15290,90€		61 163,60€

- Réfection du mur de l'école et de la Mairie par l'entreprise "les Façadiers réunis"

TRAVAUX	COUT	SUBVENTIONS
Mur côté route de l'école	7213.46€	DETR 30% = 2164,04
Pignon de la mairie		La Région: 30% = 2164.04€
Face arrière de la mairie sur la partie cour de l'école		Moulins Communauté : 1442.70€
TOTAL	7213.46€	5770.77€
<b>Reste à charge de la Commune : 1442.77€</b>		

- Adressage : panneau des noms de rue par l'entreprise SIGNANET

Montant total : **2844.84€**

#### Nouveaux projets pour 2021:

Réfection du bureau de maire: devis de l'entreprise Delost Laurent de 3507.06€ TTC

Réfection de la Sacristie: devis de l'entreprise Delost Laurent de 2956.28€ TTC

Mobilier Urbain: Achat de 2 bancs, 2 poubelles et 1 miroir d'agglo au Forum du bâtiment pour un montant de 1784.40€ TTC

Plantations par l'entreprise Vernin:

Fleurissement du bourg	1480€
Plantation arbre au terrain de sport	1397.60€
Réalisation de 4 massifs au cimetière	1673.60€
Entrée sud de la commune haie côté	1747 €+ 2579 €

Equipement de l'école:

Achat d'un vidéo projecteur pour la classe de Mme Thibault

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres approuve le projet et donne l'autorisation au maire d'effectuer toutes les démarches utiles aux demandes de subventions et à la réalisation des travaux.

#### **V - Avis sur l'éclairage public**

Franck MORIZOT présente au conseil le projet de révision des horaires de l'éclairage public et l'utilisation d'ampoules LED pour en réduire le coût.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres approuve la révision des horaires pour l'éclairage public et autorise le Maire à prendre rendez-vous avec le SDE 03 pour réaliser ce projet.

#### **VII – Renouvellement de dérogations des rythmes scolaires des écoles publiques pour 2021**

En 2018, le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) a accordé une dérogation pour l'organisation du temps scolaire sur 4 jours. Cette dérogation arrivant à son terme, il nous faut maintenant en demander le renouvellement.

Actuellement l'organisation du temps scolaire à l'école de l'Abron se répartit ainsi:

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

Dans le contexte actuel, il semble préférable de l'avis de tous, de ne rien modifier.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres approuve la demande de renouvellement de la dérogation du temps scolaire sur 4 jours.

## VIII - Questions diverses:

- Compte rendu de la commission Budget

Calendrier du budget: le budget primitif doit être voté avant le 31/03/2021. La commission s'est réunie le 22 janvier 2021.

Le budget de fonctionnement voté en 2020 a été respecté. Les dépenses n'ont pas dépassées les sommes allouées par chapitres mêmes si parfois les montants attribués à chaque article n'étaient pas suffisant.

Les membres de la commission se sont interrogés pour savoir, dans la section investissement, si il était préférable d'avoir recours à l'emprunt ou d'utiliser notre trésorerie

(= fonds de roulement)

Pour avoir recours à l'emprunt, il faut avoir une trésorerie solide, ce qui n'est pas notre cas actuellement et il faut également étudier notre capacité à rembourser.

Donc pour cette année encore, il est préférable d'éviter tout nouvel emprunt.

Constat : des économies de fonctionnement ont été réalisées.

- Compte rendu de la commission communication

Réunion du 25 janvier 2021

- 1) Ouvrir une page Facebook officielle pour la commune. Les administrateurs en seront Lydie Pérot-Clavel, Sylvie Véniat et Justine Jollet.  
Les commentaires ne seront pas possibles mais remplacés par des messages privés
- 2) Refonte du site internet de la commune

Travaux sur une nouvelle présentation du site.

- Point sur la situation du personnel

**Guy Sennepin** : en attente liquidation de sa pension CNRACL retraite pour invalidité

**Nathalie Philippe** : prolongation jusqu'au 27 février 2021; pas de remplaçant pour l'instant.

**Josette Jaubert**: prolongation jusqu'au 19/02/2021. Envisage de reprendre à temps partiel thérapeutique dès que son médecin lui permettra. Remplacée par Perrine Rougeron.

**Florence Lafort** : prolongation jusqu'au 9 mars 2021. Remplacée par Aurélien Auberger.

**Stéphanie Vaxelaire** : prolongation jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2021. Remplacée par Justine Jollet

**Isaïs Gaucher**: stagiaire dans le cadre de sa scolarité, depuis la fin novembre. Son stage prend fin le vendredi 5 février. Nous la remercions pour son travail et lui souhaitons pleine réussite pour ses examens.

- Point sur le recensement 2016-2020

Population légales au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 transmise par l'INSEE:

Population municipale: 619

Population comptée à part: 18

Au total : **637 habitants**

*Population comptée à part : personne dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune.*

- Démission

Valérie Descoins a fait part par mail de son intention de démissionner du conseil municipal.

Sa décision